



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2022-2023/09 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 16 octobre 2023 par vidéoconférence et conférence téléphonique.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 16 octobre 2023 est ouverte à 19 h 31.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Simon Cloutier (Yellowknife) Jessica King (Hay River) Catherine Boulanger (Hay River) Rachel Cook (Hay River)
Directrice générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Contrôleur financier	:	Christian Fure
Adjointe administrative	:	Mama Sylla
Auditeur	:	Fred Deschesnes (Invité)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil des commissaires demandent que le point 7.1 portant sur le Rapport du comité des finances soit traité avant le point 6.1 portant sur le Projet de service de garde – Hay River et Yellowknife.

MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/55

Il est proposé par Rachel Cook
Appuyée de Jessica King

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2022-2023/09 de la CSFTNO du 16 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 08 du 25 septembre 2023 et suivis

MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/56

Il est proposé par Jessica King
Appuyée de Rachel Cook

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la réunion ordinaire no 8 de la CSFTNO du 25 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

7 RAPPORT DES COMITÉS

7.1 Rapport du Comité des finances – réunion du 11 octobre 2023

Fred Deschesnes présente au Conseil des commissaires l'ébauche du rapport du bilan financier et de l'état des résultats des états financiers audités au 30 juin 2023. Selon l'auditeur, la position financière de la CSFTNO au 30 juin 2023 est en accord avec les standards du secteur publique canadien.

Les fonds générés par les écoles tout comme les salaires qui sont gérés par le GTNO ne peuvent pas être audités car ils ne sont pas sous la gestion de la CSFTNO. Les fonds générés par les écoles n'ont pas d'impact sur le budget de la CSFTNO.

Fred se dit satisfait de l'ébauche du rapport des États financiers audités au 30 juin 2023.

Le comité des finances accepte de soumettre l'ébauche des états financiers audités au 30 juin 2023 au conseil des commissaires.

MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/57

Il est proposé par Jessica King
Appuyée de Simon Cloutier

QUE l'ébauche des états financiers audités au 30 juin 2023 présenté au Comité des finances du 11 octobre 2023 soit reçue.

Reçue à l'unanimité

MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/58

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Jessica King

QUE soit reçu le rapport du Comité des finances du 11 octobre 2023 présenté à la réunion du Conseil des commissaires du 16 octobre 2023.

Reçu à l'unanimité

6. QUESTION À L'ÉTUDE (POUR DÉCISION)

6.1 Projet de service de garde - Hay River et Yellowknife

Les commissaires ont reçu le document expliquant le projet de service de garde à Hay River et à Yellowknife.

Une décision sera prise après la réunion de l'AFTSO. Les membres du Conseil des commissaires reportent le vote au jeudi 19 octobre 2023 et demandent qu'il soit par voie électronique.

MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/59

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Jessica King

QUE soit reportée la prise de décision sur le projet de service de garde à Hay River et à Yellowknife, et que le vote soit par voie électronique le jeudi 19 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité

8 RAPPORT DE MONITORING

Sans objet.

9 COMMUNICATIONS (INFORMATION)

9.1 Politique 1.0 – Processus de gouvernance : Démission d'une commissaire de la CSFTNO et processus de nomination

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance de l'intérêt manifesté par une personne à combler le poste laissé vacant dans le secteur de Yellowknife.

9.2 Évaluation de la DG

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu le formulaire d'évaluation de la DG. La date limite pour soumettre les réponses est le 6 novembre 2023.

9.3 Rapport de la présidence de la CSFTNO

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

9.4 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles

Le rapport de la direction générale de la CSFTNO et de la direction des écoles est présenté.

10 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

MOTION 6, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/60

Il est proposé par Jessica King
Appuyée de Rachel Cook

QUE la séance ordinaire no 09 de la CSFTNO du 16 octobre 2023 soit levée à 21h26.

Adoptée à l'unanimité


Yvonne Careen
Directrice générale


Jean de Dieu Tuyishime
Président